



## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Lyster

Initiales du maire

Initiales du dir. gén.

No. de résolution  
ou annotation

### PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DE LYSTER

Procès verbal du  
4 février 2013

Procès verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Lyster tenue à l'Hôtel de Ville, 2375, rue Bécancour, Lyster, lundi le 4 février 2013 à 20 h.

Sont présents : les conseillers Dave Boissonneault, Normand Raby, Christian Marcoux, David Boissonneault et la conseillère Lise Bouchard-Lambert, formant quorum sous la présidence de Monsieur Sylvain Labrecque, maire.

Est également présente Suzy Côté, directrice générale et secrétaire-trésorière.

Ordre du jour du  
4 février 2013

### ORDRE DU JOUR Séance ordinaire du 4 février 2013

- 1 *PRIERE*
- 2 *MOT DE BIENVENUE*
- 3 *LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR*
- 4 *AUTORISATION DU MAIRE D'INVERSER LES POINTS A L'ORDRE DU JOUR*
- 5 *SUIVI DES PROCÈS-VERBAUX*
- 6 *ADMINISTRATION GÉNÉRALE*
  - 6.1 Présentation des comptes
  - 6.2 Règlement 312 sur le traitement des élus
  - 6.3 Transfert budgétaire
  - 6.4 Annulation d'un solde résiduaire
  - 6.5 Transmission du rapport de la consultation publique du 17 novembre 2012
  - 6.6 Abonnement à Réseau d'information municipale du Québec
- 7 *TRANSPORT*
  - 7.1 Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local – Reddition de compte 2012
- 8 *HYGIENE DU MILIEU*
  - 8.1 Liste des saisonniers
- 9 *SANTE ET BIEN-ETRE*
  - 9.1 Approbation du budget 2013 révisé de l'OMH de Lyster
- 10 *AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT*
  - 10.1 Réponse de M. Fernand Fillion
- 11 *LOISIRS ET CULTURE*
  - 11.1 Tournoi inter-secteur
  - 11.2 Inscription de la municipalité au Défi Santé 5/30
  - 11.3 Adhésion à Tourisme Érable
- 12 *PERIODE DE QUESTIONS*
- 13 *CORRESPONDANCE*
  - 13.1 Journée de la persévérance scolaire
- 14 *VARIA*
  - 14.1 Demande d'aide financière Association des personnes handicapées de l'Érable inc.
  - 14.2 Demande pour le Grand Défi Pierre Lavoie
  - 14.3 Demande de financement Table des ressources enfance famille de l'Érable
  - 14.4 Demande d'aide financière d'Unité Domrémy
  - 14.5 Demande de contribution pour la Maison Marie-Pagé
  - 14.6 Souper-conférence Centre d'action bénévole de l'Érable
  - 14.7 Conférence nationale de Solidarité rurale du Québec
  - 14.8 Achat d'un défibrillateur
- 15 *ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL SEANCE TENANTE*
- 16 *LEVEE DE LA SEANCE*

Ouverture de la  
séance

Monsieur le Maire ouvre la séance à l'heure prévue et il invite les élus à prendre considération de



## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Lyster

Initiales du maire

Initiales du dir. gén.

l'ordre du jour proposé et demande à la directrice générale et secrétaire-trésorière d'en faire la lecture.

**032-02-2013**  
Adoption de  
l'ordre du jour

**SUR LA PROPOSITION DE : NORMAND RABY**  
**IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :**

QUE l'ordre du jour de la présente séance soit adopté.

**ADOPTÉE**

**033-02-2013**  
Inversion de  
l'ordre du jour

**SUR LA PROPOSITION DE : DAVID BOISSONNEAULT**  
**IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :**

QUE l'ordre du jour soit inversé au besoin par le maire.

**ADOPTÉE**

**034-02-2013**  
Présentation des  
comptes

**SUR LA PROPOSITION DE : DAVE BOISSONNEAULT**  
**IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :**

QUE le conseil municipal approuve et autorise le paiement des comptes :

Chèques numéros 11035 à 11073	56 135.67 \$
Autres paiements effectuées par la directrice générale	46 819.21 \$
Grand total des paiements	102 954.88 \$

**ADOPTÉE**

Avis de motion et  
présentation du  
projet de  
règlement 312  
sur le traitement  
des élus

La conseillère Lise Bouchard-Lambert donne avis de motion et présente un projet de règlement sur le traitement des élus, qui sera adopté à une séance subséquente de ce conseil.

**035-02-2013**  
Transfert  
budgétaire

**SUR LA PROPOSITION DE : NORMAND RABY**  
**IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :**

QUE le conseil municipal autorise les transferts budgétaires suivants :

<b>Du compte :</b>		
Électricité – Édifice St-Louis	(02 59000 681)	-6 050\$
Entretien et réparation – Édifice St-Louis	(02 59000 522)	-1 600\$
<b>Au compte :</b>		
Électricité – Gymlyst	(02 70195 681)	6 050\$
Ent. et réparation - Gymlyst	(02 70195 522)	1 600\$

**ADOPTÉE**

**036-02-2013**  
Annulation d'un  
solde résiduaire

ATTENDU QUE la Municipalité de Lyster a entièrement réalisé l'objet du règlement numéro 307 à un coût moindre que celui prévu initialement ;

ATTENDU QUE le coût réel des travaux s'élève à 772 797\$ ;

ATTENDU QUE le financement permanent de cette somme a été effectué;

ATTENDU QU'IL existe un solde de 185 000\$ non contracté de l'emprunt approuvé par le ministre

Initiales du maire
Initiales du dir. gén.

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Lyster



des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire qui ne peut être utilisé à d'autres fins ;

ATTENDU QU'IL y a lieu de modifier le règlement d'emprunt numéro 307 pour réduire le montant de la dépense et de l'emprunt ;

**EN CONSÉQUENCE, SUR LA PROPOSITION DE : CHRISTIAN MARCOUX  
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :**

QUE le montant de la dépense du règlement numéro 307 soit réduit de 937 797\$ à 772 797\$.

QUE le montant de l'emprunt du règlement numéro 307 soit réduit de 725 000\$ à 540 000\$.

QU'UNE copie certifiée de la présente résolution soit transmise au ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire.

**ADOPTÉE**

**SUR LA PROPOSITION DE : DAVE BOISSONNEAULT  
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :**

QUE le conseil municipal autorise la directrice générale à transmettre le rapport de la consultation publique qui s'est tenu le 17 novembre 2012 à tous les citoyens et organismes qui étaient présents.

QUE le rapport soit mis en ligne sur le site de la municipalité deux semaines après que les participants aient reçu leur copie, leur assurant ainsi une certaine exclusivité en remerciement pour leur participation.

**ADOPTÉE**

**SUR LA PROPOSITION DE : NORMAND RABY  
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :**

QUE le conseil municipal approuve l'abonnement de la municipalité au «Réseau d'information municipale» pour un montant de 250\$ plus taxes, qui sera puisé au compte Fournitures de bureau (02 13000 670).

**ADOPTÉE**

ATTENDU QUE le ministère des Transports a versé une compensation de 195 511\$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2012 ;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité ;

ATTENDU QUE la présente résolution est accompagnée de l'annexe A identifiant les interventions réalisés par la municipalité sur les routes susmentionnées ;

ATTENDU QU'un vérificateur externe présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes l'annexe B dûment complétée.

**POUR CES MOTIFS, SUR LA PROPOSITION DE : LISE BOUCHARD-LAMBERT  
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :**

QUE la Municipalité de Lyster informe le ministère des Transports de l'utilisation des

**037-02-2013**

Transmission du rapport de la consultation publique du 17 novembre 2012

**038-02-2013**

Abonnement à Réseau d'information municipale du Québec

**039-02-2013**

Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local – Reddition de compte 2012

Initiales du maire
Initiales du dir. gén.

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Lyster**



compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

**ADOPTÉE**

**040-02-2013**  
Liste des  
saisonniers

**SUR LA PROPOSITION DE : DAVID BOISSONNEAULT  
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :**

QUE le conseil municipal autorise, selon le règlement 108, que les immeubles suivants soient reconnus comme usagers saisonniers et bénéficient d'un tarif réduit, soit 50% du tarif de base applicable, pour le service d'aqueduc et d'égout pour la taxation annuelle 2013 :

2540 rue Bécancour  
2560 rue Bécancour  
795 rue Laurier

**ADOPTÉE**

**041-02-2013**  
Approbation du  
budget 2013  
révisé de l'OMH  
de Lyster

**SUR LA PROPOSITION DE : DAVE BOISSONNEAULT  
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :**

QUE le conseil municipal approuve le budget 2013 révisé de l'Office Municipal d'Habitation de Lyster (O.M.H.) indiquant un déficit à répartir de 2 595\$.

**ADOPTÉE**

**042-02-2013**  
Réponse de M.  
Fernand Fillion

ATTENDU la résolution 284-12-2012 qui autorisait un prix de vente à 0.50\$/pi2 quant à la demande d'achat d'une partie de la rue Beaudoin par M. Fernand Fillion et Mme Louise Martineau ;

ATTENDU que les demandeurs sont disposés à accepter un prix de 0.30\$/pi2 et demande donc à la municipalité de réviser son prix à la baisse ;

**SUR LA PROPOSITION DE : DAVID BOISSONNEAULT  
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :**

QUE le conseil municipal maintienne son prix antérieurement fixé à 0.50\$/pi2.

**ADOPTÉE**

**043-02-2013**  
Tournoi inter-  
secteur

**SUR LA PROPOSITION DE : NORMAND RABY  
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :**

QUE le conseil municipal autorise la Corporation des loisirs de Lyster à utiliser gratuitement la Surface Desjardins pour le tournoi inter-secteur qui aura lieu les 22 et 23 février 2013.

**ADOPTÉE**

**044-02-2013**  
Inscription de la  
municipalité au  
Défi Santé 5/30  
Équilibre

ATTENDU que la municipalité a un rôle déterminant à jouer dans la promotion des saines habitudes de vie auprès de sa collectivité ;

ATTENDU que la municipalité désire encourager les familles et les citoyens à passer à l'action et à prendre leur santé en main ;

**SUR LA PROPOSITION DE : LISE BOUCHARD-LAMBERT  
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :**



## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Lyster

Initiales du maire

Initiales du dir. gén.

QUE la municipalité s'inscrive à l'édition 2013 du Défi Santé 5/30 Équilibre.

### ADOPTÉE

**045-02-2013**

Adhésion  
annuelle 2013 à  
Tourisme Érable

**SUR LA PROPOSITION DE : DAVE BOISSONNEAULT  
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :**

QUE la municipalité accepte de participer au plan partenaire touristique du CLD de l'Érable pour un coût de 175.00\$ plus taxes pour l'année 2013. La somme sera puisée au poste Promotion – municipalité (02 69000 999).

### ADOPTÉE

Période de  
questions

Monsieur le maire invite les citoyens à la période de questions.

**046-02-2013**

Demande d'aide  
financière  
Association des  
personnes  
handicapées de  
l'Érable inc.

**SUR LA PROPOSITION DE : CHRISTIAN MARCOUX  
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :**

QUE le conseil municipal accepte de verser un montant de 150\$ en appui financier à l'Association des personnes handicapées de l'Érable inc. La somme sera puisée au poste Promotion-municipalité (02 69000 999).

### ADOPTÉE

**047-02-2013**

Demande pour le  
Grand Défi Pierre  
Lavoie

**SUR LA PROPOSITION DE : NORMAND RABY  
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :**

QUE le conseil municipal accepte de verser un montant de 70\$ en appui financier au Grand Défi Pierre Lavoie puisque deux jeunes de Lyster participeront à ce défi. La somme sera puisée au poste Promotion-municipalité (02 69000 999).

### ADOPTÉE

**048-02-2013**

Demande de  
financement  
Table des  
ressources  
enfance famille  
de l'Érable

**SUR LA PROPOSITION DE : NORMAND RABY  
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :**

QUE le conseil municipal accorde une contribution de 300.00\$ à la Table des ressources enfance famille de l'Érable pour le financement du projet vacances familles. Cette dépense sera puisée au poste Promotion-municipalité (02 69000 999).

### ADOPTÉE

**049-02-2013**

Demande d'aide  
financière de  
l'Unité Domrémy

**SUR LA PROPOSITION DE : DAVE BOISSONNEAULT  
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :**

QUE le conseil municipal accorde une aide financière de 100.00\$ à l'Unité Domrémy. Cette dépense sera puisée au poste Promotion-municipalité (02 69000 999).

### ADOPTÉE

**050-02-2013**

Demande de  
contribution pour  
la Maison Marie-  
Pagé

**SUR LA PROPOSITION DE : LISE BOUCHARD-LAMBERT  
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :**

QUE le conseil municipal accorde une contribution de 3 312\$ à la Maison Marie-Pagé pour le projet de maison de fin de vis qui desservira les MRC de l'Érable et d'Arthabaska. Cette dépense

Initiales du maire
Initiales du dir. gén.

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Lyster**



sera puisée au poste Promotion-municipalité (02 69000 999).

**ADOPTÉE**

**051-02-2013**  
Souper-  
conférence  
Centre d'action  
bénévole

**SUR LA PROPOSITION DE : NORMAND RABY**  
**IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :**

QUE le conseil municipal autorise l'achat d'un billet au total de 20\$ pour le Souper-conférence du Centre d'action bénévoles de l'Érable qui aura lieu le 18 avril prochain. La somme sera puisée au poste Promotion-municipalité (02 69000 999).

**ADOPTÉE**

**052-02-2013**  
Achat d'un  
défibrillateur

**SUR LA PROPOSITION DE : CHRISTIAN MARCOUX**  
**IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :**

QUE le conseil municipal autorise l'achat d'un défibrillateur automatique dont le coût sera autorisé ultérieurement. Le maire et la directrice générale feront les recherches nécessaires afin d'assurer l'achat d'un appareil ayant un bon rapport qualité-prix.

**ADOPTÉE**

**053-02-2013**  
Adoption du  
procès verbal  
séance tenante

**SUR LA PROPOSITION DE : DAVE BOISSONNEAULT**  
**IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :**

QUE le conseil municipal adopte le présent procès-verbal séance tenante.

**ADOPTÉE**

**054-02-2013**  
Levée de la  
séance

**SUR LA PROPOSITION DE : NORMAND RABY**  
**IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :**

QUE cette séance soit levée à 20 h 39.

**ADOPTÉE**

La signature par le maire du présent procès-verbal constitue une approbation de chacune des résolutions qu'il contient, ceci en conformité avec l'article 142 du Code Municipal.

\_\_\_\_\_  
**Sylvain Labrecque**  
**Maire**

\_\_\_\_\_  
**Suzy Côté**  
**Directrice générale et secrétaire-trésorière**

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS**

(Code Municipal, article 961)

Je soussignée, Suzy Côté, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie par les présentes qu'il y a les crédits budgétaires disponibles pour les fins pour lesquelles le conseil a autorisé les dépenses dans la présente séance.

Donné ce 4<sup>e</sup> jour de février 2013.

\_\_\_\_\_  
Suzy Côté, directrice générale et secrétaire-trésorière